

Mar  
2021

R  
&  
C

Note d'information  
Newsletter

Dans  
cette  
édition

**1**  
Actualités fiscales  
et comptables

**2**  
L'agenda

# Agenda

Taxe sur les bureaux de plus de 100 m<sup>2</sup> en Ile de France

Assujettis à la TVA réalisant des opérations intracommunautaires : Dépôt auprès de la douane de la déclaration d'échanges de biens et de la déclaration Européenne des services pour les opérations intervenues en Février.

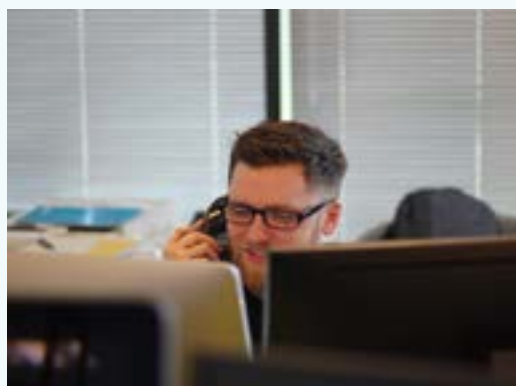
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Acompte IS du premier trimestre 2021 : Employeurs assujettis à la Taxe sur les Salaires (entreprises exonérées de TVA) : paiement de la taxe afférente aux salaires payés en Janvier.



## Le Royaume-Uni annonce une forte hausse de ses impôts après la pandémie...

Le Gouvernement britannique continue de se montrer généreux envers les professionnels et vient d'annoncer de nouvelles mesures de soutien en faveur des entreprises les plus touchées par l'épidémie de covid, La présentation du budget 2021-2022 a néanmoins permis de replacer la question du déficit public au cœur du débat : Le chancelier de l'échiquier, M. Rishi Sunak a annoncé une hausse historique de l'impôt sur les sociétés d'ici 2023, qui devrait passer de 19 à 25% : « Quand la reprise sera là, nous devons commencer à réparer nos finances publiques, je veux être honnête ». Le rehaussement du taux d'impôt sur les sociétés est lourd de sens : il s'agissait d'un marqueur fort de la compétitivité du pays en Europe.



## Aides à l'embauche des moins de 26 ans, jusqu'au 31 mars ..

Si vous désirez accroître les effectifs de votre entreprise, veuillez noter que vous avez jusqu'au 31 mars pour bénéficier des aides à l'embauche des salariés de moins de 26 ans.

Rappel des conditions :

- Le salarié doit avoir moins de 26 ans à la date de conclusion du contrat ;
- Embauche possible en CDI ou CDD d'au moins 3 mois
- Embauche réalisée avant le 31 mars 2021 (délai de 4 mois pour faire la demande en ligne (site internet Sylagé)
- Sa rémunération doit être inférieure ou égale à 2 fois le SMIC soit 3.110 € / mois
- Le poste concerné par l'embauche ne doit pas avoir fait l'objet d'un licenciement économique en 2020

Montant de l'aide : Le montant maximum de l'aide est de 4.000 € versée par tranche de 1.000 € tous les trimestres durant 1 an.

# Actualités

## Impôt sur les sociétés.

### Modalités spécifiques de calcul de l'IS

#### Calcul du 1er acompte IS dû au 15 mars :

**H**abituellement le 1er acompte d'IS représente  $\frac{1}{4}$  de l'IS dû au titre de l'année N-2 (2019 donc). A titre dérogatoire, et pour tenir compte de la baisse des résultats due au coronavirus, l'acompte dû au 15 mars 2021 pourra représenter  $\frac{1}{4}$  de l'IS prévisionnel de l'exercice clos au 31/12/2020. Une marge d'erreur de 10% est acceptée. Si nécessaire, une régularisation sera opérée sur le second acompte dû au 15 juin 2021 (50% de l'IS exercice 2020).

#### - Remboursement accéléré des crédits d'impôt IS :

les sociétés pourront bénéficier d'un remboursement accéléré de leurs créances IS. Les sociétés bénéficiant d'un crédit d'impôt restituable en 2021 peuvent en demander le remboursement, sans attendre le dépôt de la liasse fiscale propre au résultats 2020. Ces remboursements pourront concerner notamment : les crédits d'impôt de rénovation énergétique des PME, les crédits d'impôt pour les bailleurs, etc...

### Activité partielle : nouvelles règles au 1er avril 2021

Les salariés placés en activité partielle recevront, à compter du 1er avril 2021, une indemnité horaire, versée par leur employeur, correspondant à 60 % de leur rémunération brute.

Par dérogation, les salariés des secteurs protégés (relavant de l'annexe 1) et des secteurs dépendant de ces secteurs ayant subi une forte diminution de chiffre d'affaires (relavant de l'annexe 2) continueront à bénéficier du taux de 70 % jusqu'au 30 avril 2021 et, ceux des entreprises visées par une fermeture administrative jusqu'au 30 juin 2021.

Les salariés dits « vulnérables », les personnes handicapées faisant l'objet d'une mesure d'isolement, ainsi que les parents gardant un enfant de moins de 16 ans, percevront une indemnité horaire égale à 70% de la rémunération brute antérieure dans la limite de 4,5 fois le smic.

Par ailleurs, à compter du 01/07/2021, les autorisations préalables de mise en activité partielle seront accordées à l'employeur pour 3 mois renouvelables, contre 6 mois actuellement.



### Travailleurs indépendants et gérants majoritaires : attention modification des déclarations sociales (suppression de la DSI)

La Déclaration Sociale des Indépendants (DSI) dans laquelle les travailleurs indépendants déclarent leurs revenus annuels, et qui permet la régularisation des charges sociales est supprimée.

Désormais, les éléments de revenus et les charges sociales acquittées devront être reportées directement sur la déclaration d'impôt sur les revenus (2042).

Cette dernière devrait donc intégrer un nouveau volet social spécifique qu'il conviendra de renseigner.



**Télétravail  
International**  
Où déclarer ses impôts ?

EN SAVOIR PLUS

# LE GUIDE SUR LA FISCALITÉ IMMOBILIÈRE ÉDITION 2021



[TÉLÉCHARGER](#)

# ROCHE FORMATION

LOI  
ALUR

Fiscalité  
Immobilière

Droit  
Immobilier

Urbanisme

Remplissez vos  
obligations annuelles de  
formation

Découvrez notre nouvelle plateforme de formation  
pour les professionnels de l'immobilier



Cabinet Roche & Cie,  
40 Rue du Président Edouard Herriot  
69001, Lyon